

23/02/2010 À 00H00

«Les Français qui ont adopté des enfants en Haïti ont pu les faire venir, mais nous, rien»

Mona Pierre, réfugiée politique depuis 2004 en France, n'a pu faire venir sa mère, blessée.

Par **CATHERINE COROLLER**

«Je ne suis pas Française de naissance, je suis immigrée, réfugiée politique, je suis toute seule ici, il ne me reste que ma mère et je demande juste qu'elle soit en vie». Lorsque Mona Pierre a appris que sa mère avait eu la jambe fracturée lors du séisme du 12 janvier, elle a voulu la faire venir en France. «Provisoirement. Pour recevoir des soins.»

Cette jeune Haïtienne a obtenu l'asile politique en France en 2004. Depuis les *«persécutions des fanatiques du président Aristide»*, elle n'a plus de nouvelles de son père. Ici, elle a donné naissance à une petite fille. Pour l'instant, elle ne travaille pas mais son métier, c'est assistante de vie auprès de personnes âgées et de familles dont un enfant est handicapé. Au lendemain du séisme, Mona Pierre a frappé à toutes les portes : mairie, préfecture, ministère des Affaires étrangères. *«On m'a dit que je ne pouvais pas demander le regroupement familial pour ma mère.»*

Eric Besson ayant annoncé que des *«facilitations»* seraient accordées aux ressortissants haïtiens, elle a néanmoins déposé une requête. *«La préfecture m'a fait remplir une fiche et a pris mon numéro de téléphone. J'ai donné tous ces renseignements et le motif de ma demande. Je n'ai eu aucune réponse.»*

Elle est désespérée et en colère, Mona Pierre. *«Les Français qui ont adopté des enfants en Haïti ont pu les faire venir, mais nous, rien.»* Un mois et demi après le tremblement de terre, les nouvelles de sa mère ne sont pas bonnes. *«Sa jambe est gonflée. Elle a de la fièvre. Il y a tellement de monde qu'ils ne prennent que les blessés graves. Quand tu viens te faire soigner, ils disent que ça coûte trop cher, ils t'amputent et c'est fini. Je ne veux pas qu'elle soit amputée pour rien.»*

Pour sa mère, Mona Pierre réclame juste une *«feuille de route»*, le reste, le billet d'avion et les soins, elle se dit *«en état de tout payer»*. *«Si je mens et que ma mère ne reste pas provisoirement, l'Etat français a les moyens de la faire retourner chez elle»*, plaide-t-elle. Aujourd'hui, en Haïti, *«il pleut»*, d'où sa crainte que sa mère *«attrape quelque chose»*, et que si elle meurt, *«on la jette, comme les autres»*.